

RAPPORTEUR : Michèle DUCLOY, Vice-Présidente

TITRE : Création d'entreprises - Soirée de l'Initiative

Mesdames, Messieurs,

Le Comité Syndical du 8 février 2013 a retenu dans son Plan Local de Développement Economique (PLDE) "le soutien à la création d'activités" comme axe d'intervention.

Il y a quelques années, le SyMPaC avait organisé des soirées de l'initiative. Ce concept avait pour but de sensibiliser la population à la création-reprise d'activités.

Plusieurs soirées se sont déroulées et ont réuni des centaines de créateurs.

Les opérateurs de la création d'entreprises du Calaisis manifestent leur volonté que soit renouvelée cette opération car non seulement elle mobilise et en plus elle permet de les fédérer.

C'est pourquoi il s'agit de renouveler cette manifestation qui consistera à :

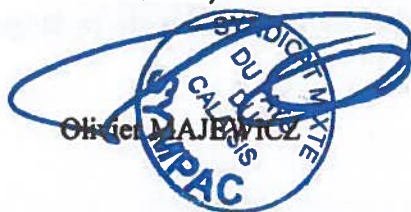
- réunir un panel de porteurs de projets du Calaisis ;
- favoriser une rencontre avec les structures d'accompagnement à la création d'entreprises ;
- présenter des outils locaux (couveuse, pépinière....) ;
- présenter l'offre de locaux disponibles.

Cette démarche sera animée et portée par le SyMPaC avec le partenariat de l'ensemble des opérateurs du Calaisis (Initiative Calaisis, Chambres Consulaires, BGE Littoral...) pour une dépense totale maximale de 5 000 €.

En conséquence, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- valider la maîtrise d'ouvrage du SyMPaC de l'opération ;
- autoriser le Président à :
 - o signer les conventions y afférant ;
 - o engager la dépense de 5 000 € TTC.

ADOpte A L'UNANIMITE
Le Président,



Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- son envoi en Sous-Préfecture le 9 mai 2017
- son envoi à l'affichage au siège du SYMPaC et ceux des EPCI le 9 mai 2017

Le Président du SyMPaC,

Olivier MAJEUX





COMITE SYNDICAL DU 28 AVRIL 2017

Le vingt-huit avril de l'an deux mille dix-sept le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le 11 avril 2017, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Olivier MAJEWICZ.

Etaient présents :

Mmes Véronique DUMONT-DESEIGNE, Michèle DUCLOY, MM. Guy ALLEMAND, Guy BEGUE, Gérard GREMAT, Michel HAMY, Dominique LEGRAND, Bernard LELIEVRE, Philippe MIGNONET, Henri-Christian SEREDNICKI, Philippe VERON (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mmes Béatrice BOULANGER, Nicole CHEVALIER, MM. Jean-André DELACRE, Olivier MAJEWICZ, Daniel PIQUET, Julien RENAULT (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM. Bruno DEMILLY, François LE GALL, Ludovic LOQUET, Antoine PERALDI, Pierre PREVOST, Bernard RIVENET, Christian SALVARY, Guy VASSEUR (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr GREMAT), Malika BOUAZZI (pouvoir Mme DUCLOY), Jacqueline DEWET, Nicole HEUX, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS (pouvoir Mr LELIEVRE), Gérard CLAIS (pouvoir Mr MIGNONET), Pierre-Henri DUMONT (pouvoir Mme DUMONT DESEIGNE) (Grand Calais Terres & Mers) ;

M. Yves ENGRAND (pouvoir M. MAJEWICZ) (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM. Jean-Luc MAROT (pouvoir Mr LE GALL), Marc MEDINE (pouvoir Mr LOQUET) (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq).

Etaient absents :

M. Thierry POUSSIERE (Communauté de Communes Pays d'Opale) ;
Mme Clotilde BEAUFILS, M. Frédéric MELCHIOR (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq).